

Assemblée générale ordinaire du 28 mars 2015.

Compte-rendu avec rapport d'activité et comptes de résultat

Président Monsieur Armel DESILLE, Secrétaire de séance Monsieur Jean-Paul KERJEAN

Accueil

Monsieur Armel DESILLE, président de l'association « SAUVER » ouvre la séance à 10heures, en adressant un message de bienvenue aux membres présents et aux nouveaux adhérents et en remerciant particulièrement de leurs présences Madame Sophie PRIMAS, notre sénatrice et Monsieur Rivière, maire de Septeuil .

Il rappelle en premier le décès brutal de Madame PIOT survenu tout juste un mois après notre dernière A.G. Nous avons reçu courant juillet dernier nombre de mots chaleureux que nous avons transmis à la famille de Madame PIOT.

A la suite de cette introduction, A. Désille communique les points de l'ordre du jour de cette Assemblée Générale ordinaire pour l'exercice 2013-2014 qui vont être traités.

- I. Schéma de Cohérence Ecologique et harmonisation des PLUs locaux**
- II. Rapport moral et rapport financier 2014**
- III. Dossiers en cours et nouveaux projets**
 - 1) Suivi post-exploitation du CET d'Arnouville/St Leonard
 - 2) « Nettoyages » des bords des chemins et nouvelles actions à venir
 - 3) Nos activités au sein des associations partenaires (CAPESA, Vent de Colère, UFCNA, SPI ...).
- IV. Elections au conseil d'administration**

Premier point l'ordre du jour :

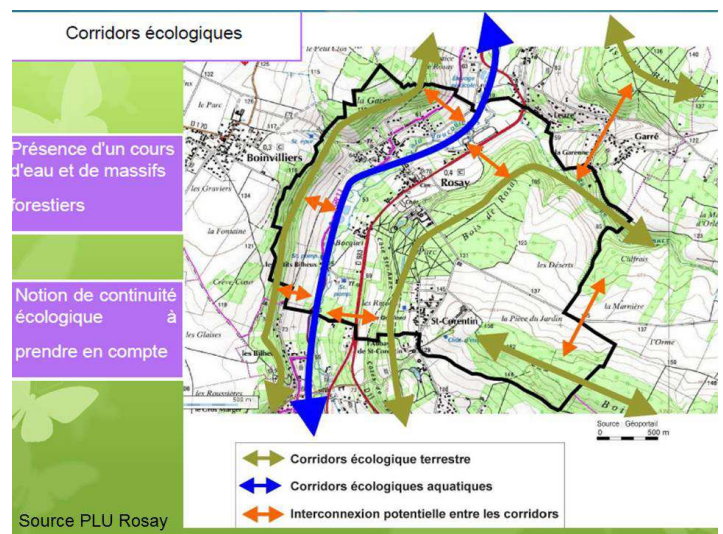
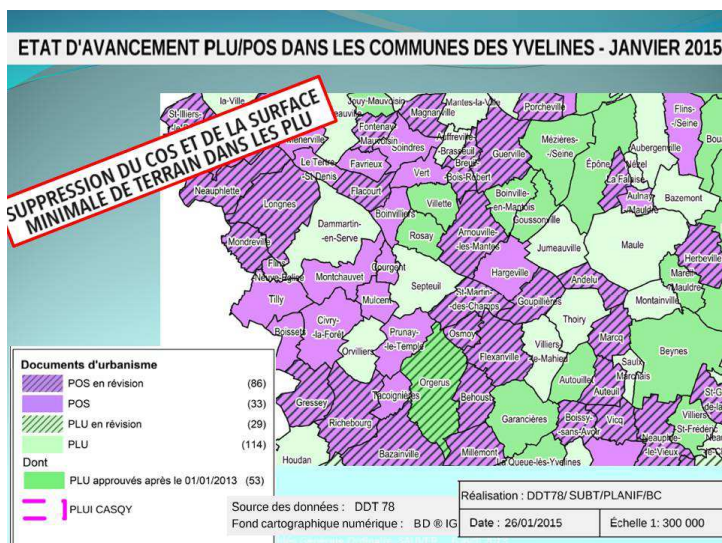
Nature, environnement et paysages dans notre secteur

I. Schéma de Cohérence Ecologique et harmonisation des PLUs locaux

- 1) Quiz
- 2) Le schéma régional de cohérence écologique (SRCE)
- 3) Les PLUs en cours du secteur et points écologiques à prendre en compte

En introduction, Monsieur DESILLE propose de faire un point de nos connaissances, de manière interactive, des différents schémas directeurs et documents d'urbanisme qui nous sont proposés au niveau national, régional, départemental et local (SDRIF, SRCE, SRCAE, SCAP, PLU, ...)

Il présente, dans ce cadre, un document donnant l'état d'avancement des PLU/POS de notre secteur et indique que notre association va s'intéresser de plus près à la cohérence des différents documents sous l'angle de la continuité écologique .



Il présente aussi, avec des documents annexes, les résultats de l'expérience réalisée à grande échelle (1000ha) par l'association « Arbre & Paysage 32 » pendant 15 ans pour l'amélioration de la qualité de nos espaces naturels, ce, sans perte de production pour nos agriculteurs. Ce résultat nous permet d'avoir un point de référence si nous souhaitons développer des projets d'aide à la revitalisation de notre espace rural (replantation de haies en particulier) .

Second point de l'ordre du jour :

Rapport moral et d'activité de l'année 2014-2015

Armel DESILLE présente une synthèse des événements et activités de l'association pour cet exercice 2014-2015. Comme l'an dernier, il n'y a pas eu d'événement majeur dans cette période nécessitant une mobilisation importante des adhérents. Les principales actions ont porté sur le suivi post-exploitation de CET d'Arnouville les Mantes, le suivi des événements touchant l'éolien industriel, la préparation de la semaine d'environnement organisée par la mairie de Septeuil. A noter que notre A.G. est le premier rendez-vous de cette semaine de l'environnement. Elle se terminera par la fête de la chouette organisée par ATENA.

Nos actions, c'est aussi la sortie du numéro 2 de notre bulletin « les vigilants du Sud-Mantois ! »

En résumé, notre association se situe à un nouveau tournant de son orientation. Nous n'avons pas en ce moment de projet mobilisateur, seulement le suivi et la veille pour les causes sur lesquelles nous avons travaillé ces 20 dernières années : décharge de St Léonard, éoliennes dans la plaine... Nous avons bien un dossier majeur en devenir : la création de la ligne LGV Normandie et les conséquences de son passage éventuel dans le sud-mantois. Cependant nous manquons d'information pour sensibiliser nos locaux sur l'étendue des risques et nuisances de ce projet. Nous avons aussi d'autres sujets d'actions comme la zone de voltige d'Osmoy, les déchets dans nos bois, les pesticides sur nos chemins ruraux. Nous devons aussi suivre la cohérence des PLUs et leurs conformités au plan de continuité écologique mais ces projets mobilisent peu pour le moment. De plus, nos cadres vieillissent, et les nouvelles bonnes volontés se font rares dans les réunions de travail.

Tous ces éléments nous poussent à limiter nos objectifs d'action pour 2015. Nous prévoyons de continuer la veille environnementale pour tout ce qui touche notre secteur du Sud-Mantois, communiquer ces informations via notre bulletin, transmettre nos recommandations aux mairies du secteur et organiser des actions ponctuelles de nettoyage sur le terrain.

Orientation 2015-2016

Voici la liste des actions que nous projetons pour l'exercice à venir, ce, en continuité de celles du précédent exercice :

- renforcement des actions de terrain pour améliorer la propreté de notre environnement en liaison avec les mairies du secteur (référencer et éliminer les dépôts de gravats, communiquer pour des comportements plus civiques, demander la création d'une déchèterie dans la zone de Septeuil),
- continuité des actions de lutte contre les nuisances des avions de voltige en relation avec d'autres associations,

- contribution à une meilleure connaissance de notre environnement local et pousser au classement de la vallée de la Vaucouleurs en lien avec les associations partenaires comme Yvelines Environnement et ATENA,
- étendre l'activité de l'association vers la vallée de la Haute-Vaucouleurs sachant que 80% de nos membres actuels habitent dans la zone Septeuil-Arnouville-St Martin,
- mieux communiquer avec nos adhérents au travers du nouveau bulletin de l'association : les vigilants du Sud-Mantois.

Le rapport moral est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

3^{ème} point de l'ordre du jour

Rapport financier présenté par le trésorier Yannik MAXIME

Tableaux financiers de l'association SAUVER

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

4^{ème} point à l'ordre du jour

Dossiers en cours et suivi de projets

I. Dossiers en cours et nouveaux projets

- 1) Suivi post-exploitation du CET d'Arnouville/St Leonard
- 2) « Nettoyages » des bords des chemins et nouvelles actions à venir
- 3) Nos activités au sein des associations partenaires (CAPESA, Vent de Colère, UFCNA, SPI)

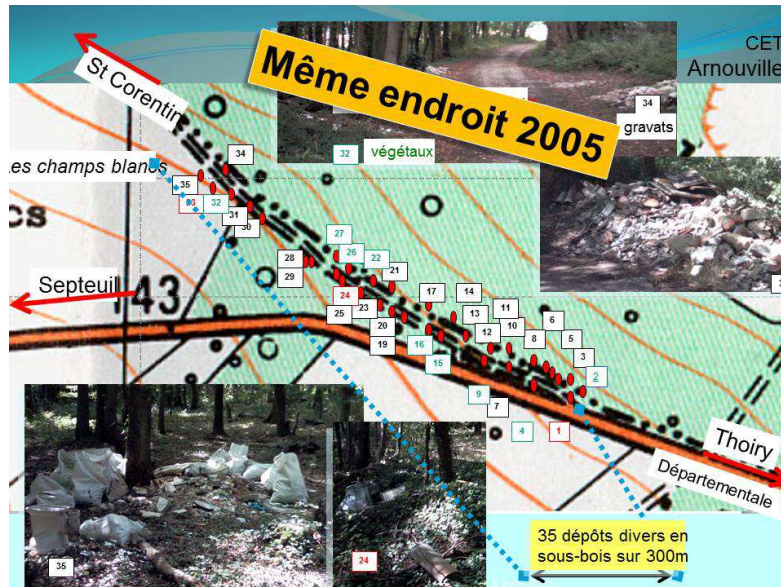
1- CET d'Arnouville

N'ayant pas reçu le rapport de post-exploitation du site de Saint Léonard, nous n'avons pas de remarque particulière sur ce dossier. (Nota : nous avons reçu le rapport 2014 juste 2 jours après l'A.G.).

2- Déchets dans les bois

Nous avons noté une recrudescence des dépôts de déchets et gravas ces derniers temps en particulier dans les bois de Souville, le long de l'ancien chemin de Paris qui débouche sur la D11. Cette zone mitoyenne d'Arnouville et Septeuil avait été nettoyée en 2005 par ces 2

communes. Notre association va préparer un courrier aux maires de ces communes et leurs proposer des solutions permettant de limiter ce type de pollution dans cette zone à l'avenir : information sur la législation, panneaux d'affichage, barrières aux entrées, ... Il est présenté, pour exemple, le cas de la commune voisine d'Orgerus où des dispositifs de ce type sont en place depuis des années. A noter que cette zone n'est pas la seule concernée par le problème.



3- Ligne LGV Normandie

Nous n'avons pas d'information nouvelle concernant le projet de ligne LGV hormis les publications mises en ligne par RFF en 2013. Nous devrions en savoir plus en fin d'année ou début 2016. Nous restons vigilants et suivons ce dossier de près en cette fin d'année.

LGV Normandie

Yvelines

L'amélioration de la desserte ferroviaire de l'ouest de la région va enfin être réalisée

Les associations se félicitent de la décision du gouvernement d'engager les travaux très attendus de modernisation de la ligne vers la Normandie passant par la vallée de la Seine et la région de Mantes. Elles restent attentives au choix du tracé

La liaison ferroviaire entre la capitale et le Mantois (Yvelines) va enfin être améliorée. Le gouvernement vient en effet d'annoncer que trois sections prioritaires de la ligne nouvelle Paris Normandie vont être réalisées d'ici 2030. Grâce au doublement des voies existantes, les relations avec la Normandie s'en trouveront facilitées, et parallèlement la desserte locale dans l'ouest de la région sera mieux assurée. Malgré ces aspects positifs, le projet suscite de l'inquiétude dans les territoires traversés, quant aux impacts sur le tissu urbain et l'environnement.

Le réseau ferré entre Paris et les deux régions normandes est vétuste et saturé, ce qui entraîne des retards devenus chroniques. Dans le cadre du Grand

Source: Mission LNP - DOCUMENT NON CONTRACTUEL - Novembre 2013

de France (RFF), maître d'ouvrage du tesson (Cadeb) s'est exprimé sur le projet de ligne nouvelle avec un avis favora-

4- Présentation des Activités au sein des associations partenaires

CAPESA et SPI pour les risques

A noter une réunion SPI particulièrement intéressante, le 11 décembre dernier de présentation des travaux sur les paysages remarquables des Yvelines sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS. Nous attendons la publication de cet Atlas des paysages des Yvelines

UFCNA

Cette fédération très représentative des associations de défense des nuisances des aéronefs a engagé plusieurs actions en direction de nos parlementaires dont nous attendons des résultats. A noter que nous n'avons pu assister à la dernière A.G. qui s'est tenu en fin d'année 2014.

Vent de Colère

De même que pour l'UFCNA, nous n'avons pu assister à la dernière A.G. de cette fédération dont nous sommes membre. Nous nous contenterons de mentionner les derniers articles intéressants publiés sur le site de la fédération. L'un traite du coût fiscal de la loi sur la transition énergétique, un second relate une interview de Ségolène Royale concernant le droit à un paysage de qualité, une autre parle de la suite de la loi Brottes, ...

5 ème point à l'ordre du jour

Elections au conseil d'administration

Nos statuts prévoient une élection des membres du conseil d'administration pour 2 ans.

Sont sortant Madame CRETE, Messieurs AGIER et LE CORRE élus le 6 avril 2013.

Ils se représentent et sont élus.

A noter que trois autres membres du conseil élus à la même date n'ont pas renouvelé leur cotisation en 2014.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président clôture la séance vers 12 heures, en invitant les membres présents, à partager ensemble le pot de l'amitié.

Le Secrétaire

Le Président

J.P. KERJEAN

A. DESILLE